

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉMOLITION

AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées que le comité d'étude des demandes de permis de démolition tiendra une séance le **mardi 10 mars 2020, à 18 h**, au bureau d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal situé au 201, avenue Laurier Est, au rez-de-chaussée dans la salle Plateau, afin de statuer, conformément au *Règlement régissant la démolition d'immeubles* (2004-16), sur la demande ayant trait au projet de réhabilitation du Théâtre de Verdure situé au parc La Fontaine.

Identifiée au Plan directeur du parc La Fontaine, la reconstruction du Théâtre de Verdure est nécessaire en raison de son état de désuétude prononcé. L'autorisation de démolition est étudiée pour le bâtiment scène. L'ilot, la topographie des gradins ainsi que la capacité d'accueil du site seront toutefois préservés.

Le nouveau concept du Théâtre de Verdure sera dévoilé le jeudi 5 mars 2020.

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les dix (10) jours de la publication du présent avis public ou, à défaut, dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage de l'avis sur les immeubles concernés, faire connaître par écrit son opposition motivée au soussigné, à l'adresse suivante :

Bureau d'accueil du Plateau-Mont-Royal
201, avenue Laurier Est, rez-de-chaussée
Montréal (Québec) H2T 3E6

PRENEZ EN OUTRE AVIS que toute personne intéressée peut se faire entendre par le comité à ladite séance relativement à cette demande.

Fait à Montréal, le 21 février 2020

Le secrétaire d'arrondissement,

Claude Groulx

CERTIFICAT DE PUBLICATION ET D’AFFICHAGE

Je soussigné, Claude Groulx, secrétaire d’arrondissement, certifie, conformément à l’article 337 de la *Loi sur les cités et villes* (chapitre C-19), que l’avis public concernant la demande de démolition ayant trait au projet de réhabilitation du Théâtre de Verdure situé au parc La Fontaine a paru le 21 février 2020 sur le site Internet de l’arrondissement et a été affiché au bureau d’arrondissement le même jour.

Fait à Montréal, le 21 février 2020

Le secrétaire d’arrondissement,

Claude Groulx